



Dispute au sujet de la garde de ma fille

Par **de castro**, le **24/03/2008** à **16:32**

mon ami et moi nous sommes separees depuis peu de temps rnaujourd'hui il m'a enleve ma fille et m'accuse de vol a depose une plainte contre moi et refuse que je vois ma fille qui a 12 moisrnlorsque je lui demande de la voir il me repond que je ne la verrai plus car je vais aller en prison et qu'il ferai le necessaire pour me faire passer pour follernla police dit qu'il se met dans son tort en me refusant toute visite mais en attendant je ne la vois quels sont les moyens de me retourner j ai bien peur de ne plus voir ma fillernmerci de me repondre c est tres important

Par **victime**, le **26/03/2008** à **10:44**

ON MA ENLEVE MES FILLES ET C EST LA LOI DU PLUS FORT CAR LES JAF NE FONT RIEN;LA PREUVE !VAS CHERCHER TA FILLE A L ECOLE ET PARS LOIN POUR L INSCRIRE DANS UNE ECOLE,sinon c est foutu.